

Conzié était alors titulaire de Narbonne et camérier pontifical ou camerlingue. Soit pour le seconder dans l'exercice de cette fonction alors fort importante, soit pour le suppléer pendant le cours des diverses légations dont il fut chargé dans la suite, il trouva chez Louis Allemand un auxiliaire précieux : il eut constamment recours à lui, en sorte que jusqu'au jour de sa mort leurs vies sont intimement liées. On verra plus tard Allemand faire don au Chapitre de Lyon d'un parement d'autel sur lequel ses armoiries (1) seront accolées à celles de son oncle.

Comment était établie leur parenté ? Ce point n'a jamais été élucidé. Guichenon, qui a publié la généalogie des trois familles Allemand, Conzié et Chatillon, l'a prudemment passé sous silence. Cette parenté semble pourtant incontestable : à plusieurs reprises, les Actes Capitulaires de Lyon indiquent François comme oncle de Louis ; lui-même, dans son testament du 12 décembre 1491, en l'instituant exécuteur testamentaire, le nomme son neveu. Aussi P. Saxius n'a-t-il pas hésité à faire de la mère de Louis la sœur de François de Conzié (2), ce qui ne pourrait s'expliquer que

(1) L. Allemand portait les armes des Allemand de Bugey : « de sable au lion grim pant d'argent couronné d'or ». Ce blason se voit encore à Bâle avec l'inscription suivante :

ARMA REVERENDI PATRIS D. LVDOVICI ALAMANDI
DIOCES. LVGDVNENSIS TITVLO S. CECILIE PRESBITERI
CARDINALIS CONSILII PRESIDENTIS AC S. D. N. FELICIS
P. P. V VICE CANCELLARII.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. H. Morin-Pons la communication de cette inscription, et aussi, de la médaille, fort rare, à l'effigie du cardinal d'Arles, reproduite au cours de ces notes : on retrouvera le blason à la partie inférieure de l'avvers de cette pièce.

(2) P. Saxii. *Pontificium Arelatense*. Aquis Sextiis, 1629.